

Communiqué de presse

METHANOR refinance avec succès trois parcs photovoltaïques

Paris, le 21 septembre 2018 - Méthanor (Euronext Growth, FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (méthanisation, biomasse, photovoltaïque, hydroélectrique...) annonce le succès du refinancement de la dette bancaire de ses trois centrales photovoltaïques exploitées par Solaire Direct (Groupe Engie) et dont elle détient 7 % du capital.

Cette opération, purement financière, permet à Méthanor de récupérer un excédent de trésorerie de 932 K€ tout en conservant exactement le même pourcentage de détention dans chaque centrale.

La dette bancaire initiale des trois centrales avait été levée en 2010 à une époque où les taux d'intérêts étaient nettement plus élevés. Les conditions de marché et le bon track record des trois centrales ont permis de renégocier très favorablement la dette bancaire résultante.

Dans l'objectif également de diminuer les frais administratifs et de gestion de ces trois centrales, il a été décidé de les fusionner au sein d'une même société Holding, Solaire Corsica, dont Méthanor détient toujours 7 % du capital.

Cette opération n'a aucun impact sur le compte de résultat de la société mais permet à Méthanor de disposer de davantage de liquidités pour réaliser de nouveaux investissements en énergie renouvelable, sans dilution des actionnaires.

Pour rappel, Méthanor affiche un résultat net positif chaque année depuis sa création en 2012.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la méthanisation agricole. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.



METHANOR

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Jean-Philippe Mocci

jpmocci@ulyse-communication.com

T : 06 71 91 18 83

Fabio Marquetty

fmarquetty@ulyse-communication.com

T : 06 28 45 40 97